

A Lully, un projet immobilier est contesté

La Municipalité compte créer dix logements dans le quartier En Billens, à la place d'un terrain de verdure. Un riverain estime ce projet malvenu

Au cœur du petit village de Lully, un immeuble pourrait sortir de terre sur le vaste terrain situé en face de l'église. Propriétaire de cette parcelle de 1400 m², utilisée pour diverses activités sportives et de loisirs, la Commune envisage d'y construire une dizaine de logements à loyers abordables. «Nous avons reçu des demandes de la part de seniors, mais aussi de jeunes qui souhaitent rester dans le village, indique Raphaël Coucet, municipal. L'idée est d'offrir des appartements de différentes tailles, destinés tant à des personnes seules qu'à des familles.» Ce projet immobilier, dont les coûts ne sont pas encore chiffrés, serait mené par la Société coopérative d'habitation Cité des Philosophes de Morges, qui jouirait d'un droit de superficie.

Seulement voilà, l'implantation d'un locatif en lieu et place du terrain de sport n'est pas du goût de tous les habitants de Lully, comme le révélait *La Côte*. A l'issue de la présentation du projet par les autorités, en novembre dernier, Jean-Pierre Weber a fait part de ses griefs: «Cet espace est équipé de deux buts de football, de deux pistes de pétanque et d'une table de ping-pong. Beaucoup d'enfants et d'adolescents y jouent, observe ce riverain, qui se défend de s'opposer au projet pour des raisons personnelles. Or, il n'existe pas d'autre terrain de sport aménagé et engazonné à Lully.»

A cela, la Municipalité répond qu'il existe des zones destinées au sport et aux loisirs - et notamment une aire de sport dotée d'un terrain synthétique. «Elle ne présente pas du tout les mêmes caractéristiques, et sa surface est bien plus réduite! rétorque Jean-Pierre Weber. De plus, cet emplacement présente des carences de sécurité, de par sa proximité avec la route cantonale.»

Aux arguments urbanistiques et sécuritaires, Jean-Pierre Weber ajoute celui du timing. Il estime en effet qu'il est malvenu de lancer un tel projet alors que les autorités seront renouvelées sous peu. Sur ce point, Alain Strauss, municipal des Bâtiments, insiste: «Il ne s'agit que d'un projet, nous n'avons pas encore soumis de préavis au Conseil.» Auquel cas Jean-Pierre Weber ne restera pas les bras croisés: «Je suis fermement décidé à lancer une pétition!» **N.R.**